



Y VIVRE DONNE DES AILES

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES

AVIS PUBLIC RAPPORT FINANCIER 2025

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le rapport financier de la trésorière ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 4 mai à 19 h.

DONNÉ à Saints-Anges ce vingt-septième jour d'avril 2026.

(signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson, D.G. / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Bisson, greffière-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le vingt-septième jour d'avril deux mille vingt-six à chacun des endroits suivants : le bureau municipal et le site Internet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27 avril 2026.

(signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson d. g. / greffière-trésorière